



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1139) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES AUDITORIUM JEAN-
PIERRE-MIQUEL, AILEY, BERLIOZ, LOUDIÈRES
ET DOLLY, A L'ASSOCIATION «DALCROZE
FRANCE», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-012
EN DATE DU 13 JANVIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Dalcroze France » représentée par sa présidente Madame Anne-Gabrielle CHATOUX, dont le siège est situé 10 rue Yvonne, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, d'organiser des ateliers le dimanche 25 janvier 2026 de 8h45 à 18h00 dans les salles Loudières, Berlioz, Dolly et Auditorium Jean-Pierre-Miquel ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Dalcroze France » représentée par sa présidente Madame Anne-Gabrielle CHATOUX, dont le siège est situé 10 rue Yvonne, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, une convention de location de salles pour un montant de 300 € T.T.C. (trois cents euros), l'utilisateur réglera aussi 225,83 € T.T.C. (deux cent vingt-cinq euros et quatre-vingt-trois centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des ateliers le dimanche 25 janvier 2026 de 8h45 à 18h00 dans les salles Loudières, Berlioz, Dolly et Auditorium Jean-Pierre-Miquel.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260113-lmc1H13809H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/01/2026
Date de Publication : 13/01/2026